

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2013

---

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 1998

présenté par  
M. Dhuicq

-----

### ARTICLE 1ER BIS C

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les mots « lors d'une cérémonie républicaine par » n'ajoutent rien au texte suffisamment clair de l'article 165 du code civil.